

**Conseil d'Administration
Mardi 5 novembre 2020**

Président : Monsieur VILLESECHE
Secrétariat : Madame FERLAY et Monsieur VILLESECHE

Membres présents : 15 et 4 excusés (la connexion en distanciel par le CNED n'a pas fonctionné) . Le quorum est atteint.

Date de la convocation : 15 octobre 2020

Avant l'ouverture de la séance, M Le Principal demande à ce que tous les membres observent une minute de silence en mémoire de Samuel Paty

I/ Organisation administrative

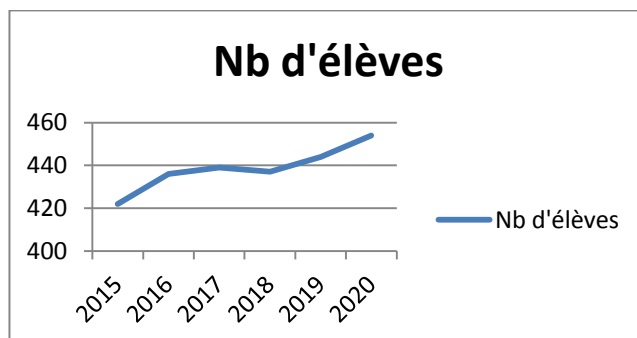
- Approbation du PV du CA précédent : report pour le prochain CA car ce pv n'a pas été envoyés aux membres
- Adoption de l'ordre du jour et secrétariat de séance : oui à l'unanimité des 15 votants
- Installation du nouveau CA et des commissions : validation du document préalablement renseigné par les différents corps
- Adoption du règlement intérieur du CA : oui à l'unanimité des 15 votants (voir annexe)

II/ Organisation éducative et vie scolaire

- PPMS « anti intrusion » :
Le PPMS a été remis en forme à la demande des autorités académiques suite à la venue de l'équipe mobile de sécurité académique. Il est donc représenté aux membres du CA.

Le principal informe le conseil qu'une alerte anti intrusion sera faite prochainement
Aucune remarque n'est faite

- **Des données de cette rentrée 2020** : le principal donne les informations suivantes aux membres du CA
Les effectifs sont en augmentation régulière : 454 élèves en septembre 2020.



Les effectifs des personnels sont :

- 33 enseignants dont
 - 3 professeurs stagiaires (all + spc+ eps)
 - 7 postes partagés (maths, anglais, italien, Technologie , SVT, lettres et Arts Pla)
- Vie scolaire : 4 ETP postes pour 5 AED. Important renouvellement cette année. Recrutement difficile par manque de candidats sérieux (acceptation puis refus, non réponse aux appels téléphoniques).
- AS (Mme Tur) : à la demande
- Psy En (Mme Abry-Durand) : le mardi après-midi
- Infirmière (Mme Richard) : tous les mardis mais le collège n'a plus de médecin scolaire attiré.
- T.O.S : 6 personnes dont une contractuelle.
- Inclusion scolaire : 4 élèves sont accompagnés par 2 AESH.
- Les effectifs des sections sont : Nautisme avec 57 élèves et CHAM avec 23 élèves.
Il n'y a pas d'élèves en CHAM 3^{ème} suite à des arrêts en fin de 4^{ème}
- Organisations spécifiques des emplois du temps
 - Classes de 6^{ème} : soutien en français et maths
 - Classes de 4^{ème} : AP en Anglais en demi-groupe par quinzaine
 - Classes de 3^{ème} : Accompagnement personnalisé en français et maths et toutes les classes de 3^{èmes} ont 1 h d'atelier dédié au parcours avenir communes le jeudi après-midi
- Quelques organisations et sorties prévues à ce jour :
 - Niveau 5^{ème} : plan nordique janvier/février 2020
 - Actions dans le cadre du Conseil Ecole – Collège pour les élèves de 6^{ème}
 - « Tri des déchets » avec GRAND LAC (niveau 6^{ème}) : animation pédagogique au collège en novembre.
Il restera à fixer le déplacement sur site !
 - Semaine sécurité routière du 29 mars au 2 avril : interventions de prévention routière et de la FFMC.
 - Spectacle « danse » à MALRAUX (15 /17 décembre) ?
 - Forum des métiers en 4^{ème} (mai 2021 car pas de dates en février/mars).
 - ASSR 1 pour les élèves de 4^{ème} en novembre. Les épreuves des ASSRI 1 et 2 pour cette année scolaire seront fixées ultérieurement.

Il est évoqué par une élève la fermeture de la porte donnant accès au bâtiment près des toilettes garçons : cette porte a été fortement endommagée par des élèves avant les vacances de Toussaint et son remplacement est complexe (néanmoins un entreprise est déjà venue voir le chantier).

III/ Organisation financière et comptable

Délégation de compétences et de signature :

Le nouveau Conseil d'Administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle. Proposition de seuils :

- marchés inférieurs à 115 000 euros HT pour les fournitures et services,
- marchés inférieurs à 40 000 euros HT pour les travaux.

Vote pour la délégation de compétences et de signature du CA au CE :
Pour 15 - Contre : 0- Abstention : 0

Ester en justice :

Le nouveau Conseil d'Administration donne pouvoir au chef d'établissement pour ester en justice, si nécessaire.

Vote pour ester en justice:
Pour 15 - Contre : 0- Abstention : 0

Conventions :

Convention pour l'utilisation du mur d'escalade par le CLUB ALPIN FRANCAIS : convention renouvelée chaque année avec le CAF pour l'utilisation du mur d'escalade abrité dans le gymnase du collège. Le CAF utilise le gymnase pour les sessions d'escalade proposées à ses adhérents, adultes et enfants. La convention d'occupation est votée cette année à titre gracieux du fait de la fermeture du collège et l'impossibilité de pratiquer l'escalade depuis le 13 mars 2020.

Vote : Pour 15 - Contre : 0- Abstention : 0

Convention pour l'utilisation du mur d'escalade par les écoles d'Aix les Bains : convention pour l'utilisation du mur d'escalade par les écoles d'Aix les Bains au printemps 2021. Convention d'occupation à titre gracieux.

Vote : Pour 15 - Contre : 0- Abstention : 0

Convention cadre entre le département et les collèges publics de Savoie : par sa commission permanente du 11 septembre 2020, le département souhaite prolonger la convention qui le lie au collège par un cinquième avenant. La convention cadre est donc prolongée de 12 mois à compter du 01 janvier 2021. Les autres dispositions restent inchangées.

Vote : Pour 15 - Contre : 0- Abstention : 0

Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques entre le collège PERRET et la Direction Générale des Finances Publiques. L'obligation prochaine de proposer aux familles le paiement par carte bancaire des factures de demi-pension nous amène à signer une convention d'adhésion au service « PAYFIP ».

Vote : Pour 15 - Contre : 0- Abstention : 0

Voyages scolaires 2020-2021 :

Bilan financier de l'échange à Horb (Allemagne) : du fait de l'épidémie de Covid, seule une partie de l'échange a pu être réalisée : nos élèves ont pu aller en Allemagne mais les élèves allemands n'ont pas pu venir en France, Le coût final du voyage est donc de 1054,80 euros et la participation des familles de 1760 euros. Le montant à rembourser aux familles est donc de **88,15 euros / élève**.

Vote : Pour 15 - Contre : 0- Abstention : 0

Tarifs 2021 :

Grille de tarifs des services vendus par l'EPL : nouvelle grille de tarifs pour l'année 2021, valable à compter du 1^{er} janvier 2021. La grille reste inchangée par rapport à l'année précédente sauf pour les cartes de self pour lesquelles la tarification évolue pour aller vers un principe de tarification croissante selon le nombre de cartes de self perdues par l'élève (1^{ère} carte : 5 euros / 2^{ème} carte : 10 euros jusqu'à un plafond de 20 euros après des échanges entre les membres du conseil).

Le collège espère ainsi limiter le nombre de cartes perdues par les élèves.

Vote : Pour 15 - Contre : 0- Abstention : 0

Mme la Gestionnaire informe les membres du conseil qu'elle a été choquée par un écrit d'un parent (avec copie à l'APE) mettant en doute les repas fournis en termes de quantité servie et de qualité. Elle n'a pas hésité à rappeler à cette famille que les repas sont préparés et livrés par l'atelier culinaire géré par le Conseil Départemental de la Savoie selon des normes quantitatives et qualitatives strictes.

IV/ Informations diverses

Le principal apporte les informations suivantes :

1 : la période des stages de découverte professionnelle des 3^{ème} est fixée du 3 au 5 février 2021. En cette période, les élèves éprouvent des difficultés pour trouver des lieux de stage. Le principal est tout à fait conscient de ce fait vue la situation sanitaire actuelle. Il faut laisser du temps au temps sachant que le ministre a annoncé que le stage de 3^{ème} n'est plus une obligation. Le collège va devoir revoir son organisation. Il est rappelé que la CCI de la Savoie conventionne des stages en entreprise sur les vacances scolaires.

2 : **le CA 2** est fixé au mardi 24 novembre.

3 : le principal remercie les 2 élus du conseil départemental pour leur soutien rapide apporté pour accélérer l'organisation du nettoyage du gymnase suite à la réfection de son sol.

4 : Le principal rappelle ce qui a été mis en place au collège pour appliquer au mieux le protocole sanitaire de septembre.

5 : Concernant la reprise après les vacances de Toussaint, les mesures qui se rajoutent sont les suivantes

- Passage au self par classe et repas pris par classe.
- A compter du 9 novembre, pour limiter le brassage des élèves, l'organisation mise en place favorise le principe « 1 classe = 1 salle » excepté pour les sciences, la musique, les arts plastiques et l'EPS.
- En EPS, les trajets effectués par les classes ainsi que les horaires ont été fournis à la police nationale et municipale.
- Une société de nettoyage mandatée par le Conseil Départemental va venir en appui de nos agents le matin et le soir.

6 : un dossier de demande d'ouverture de section européenne anglais a été monté pour la rentrée 2021.

7 : l'établissement reçoit ou va recevoir différents stagiaires ; ce sont des personnels qui désirent devenir enseignant plus tard. Les disciplines concernées sont : EPS , Histoire Géographie et Anglais.

8 : une formation « usage pédagogique des tablettes » a été demandée.

Le principal avoue passer beaucoup d'énergie sur « le sanitaire » au détriment du pédagogique et du suivi de certaines situations d'élèves (il remercie son CPE pour son appui).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Le président
M. VILLESECHE

Les secrétaires
Mme FERLAY / M.VILLESECHE